

Inertie professionnelle relative des chefs d'exploitation agricole

Pierre Daucé, Guénhaël Jegouzo

▶ To cite this version:

Pierre Daucé, Guénhaël Jegouzo. Inertie professionnelle relative des chefs d'exploitation agricole. [Rapport Technique] 1969. hal-02859502

HAL Id: hal-02859502

 $\rm https://hal.inrae.fr/hal-02859502$

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Institut National de la Recherche Agronomique Station d'Economie Rurale - i.n.r.a. - nevne: Économie Rurali Bibliothèque

INERTIE PROFESSIONNELLE RELATIVE DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE

P. DAUCE et G. JEGOUZO Septembre 1969 Sommaire -

Introduction Thème de l'étude
Sources d'information

PREMIERE PARTIE - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOI

- A Quelques données statistiques sur les divers aspects de la redes transferts professionnels d'exploitants agricoles.
 - 1 La faiblesse générale des effectifs d'exploitants agrico qui changent de métier.
 - 2 L'inertie professionnelle varie selon l'âge des exploitas selon la surface et le mode de faire-valoir de leur explo
 - 3 La mobilité professionnelle reste rare alors même que l'éd'emplois non agricoles se manifeste en zone proche.
 - 4 La mobilité professionnelle reste rare alors même qu'il p aide des pouvoirs publics à l'apprentissage d'un nouveau
- B Pourquoi la mobilité professionnelle des exploitants est-elle
 - 1 Pourquoi les exploitants qui ont changé d'emploi l'ont-il
 - 2 Pourquoi les exploitants qui ne changent pas d'emploi ne pas alors qu'ils n'obtiennent dans l'agriculture que de : revenus ?

DEUXIEME PARTIE - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOIT AGRICOLE EST SOUVENT INCOMPLETE

- 1 La fréquence de la mobilité incomplète.
- 2 Les facteurs de mobilité incomplète.
 - a) L'insuffisance des salaires non agricoles.
 - b) Autres facteurs.
- 3 La mobilité incomplète n'est-elle que provisoire ?

Conclusion -

Résumé -

Références bibliographiques,

Les chefs d'exploitation agricole manifestent une in professionnelle relative en ce sens que chez ces travailleurs plaque chez les autres actifs agricoles, rares sont les mutations psionnelles. Si cette rareté existe alors même que des emplois no agricoles sont disponibles et que les exploitants agricoles cons comme en surnombre ont les aptitudes nécessaires pour les occupe il y a là de divers points de vue une source de déséquilibre et développement dans et hors de l'agriculture, étant entendu que l'situations à cet égard diffèrent beaucoup selen les régions.

comportements adoptés par les chefs d'exploitation agricole en me de mobilité professionnelle. La donnée essentielle est que les coments d'emploi des exploitants apparaissent rares essentiellement fait de leurs préférences d'occupation professionnelle et non paraison du sous-emploi hors de l'agriculture. En outre ces change restent souvent incomplets puisque les exploitants mutants reste titulaires à titre secondaire de leur unité de production agricol la mobilité professionnelle des exploitants contribue donc très au processus de concentration des exploitations. De telles obsertions comportent des enseignements de théorie et de politique écuniques.

- INTRODUCTION -

Thème de l'étude

La mobilité professionnelle est beaucoup moins fréquentez les chefs d'exploitation agricole que chez les autres travaleurs de la terre. Cette inertie professionnelle est relative en sens que si les changements d'emploi des exploitants sont rares, ne sont pas nuls dès lors tout au moins qu'on me situe à une cer échelle de temps et d'espace.

L'intensité de mobilité réelle ne peut être que moin chez les chefs d'exploitation car ceux-ci possèdent par rapport autres actifs agricoles des caractéristiques socio-économiques p pres : âge élevé et statut professionnel de travailleur non sala qui limitent leur mobilité potentielle. Toutes les analyses de m tions professionnelles montrent que le volume des transferts din avec l'âge, toutes choses égales par ailleurs ; or les chefs d'estation agricole ont le plus souvent 35 ans et plus (91,4 % des c dans l'enquête de 1967 sur les structures agricoles, pour l'ensem des exploitants à temps complet et à temps partiel), ce qui est âge élevé du point de vue de la mobilité. En outre, l'adoption d'emploi non agricole impliquera généralement pour les exploitants passer de la condition patronale à la condition salariale, c'est de perdre une certaine indépendance.

Les théories de la croissance enseignent que l'inertiprofessionnelle d'une population excédentaire pout être tantôt un
tat et tantôt un facteur du sous-développement économique global
B'agissant des chefs d'exploitation agricole, l'hypothèse peut êtaite que leur inertie étant en grande partie d'ordre vdontaire,
constitue plutôt un frein du développement, car leurs changement
d'emploi restent rares alors même que des offres d'emplois non a
sont insatisfaits et qu'ils possèdent les aptitudes nécessaires

mon lail

occuper ces emplois. Les exploitants agricoles ne sont pas les s travailleurs à avoir un tel comportement mais la tendance semble ment plus élevée chez eux.

L'immobilité d'ordre volontaire des chefs d'exploita comme celle des autres actifs agricoles engendre des déséquilibre d'emploi et de revenu. Elle est d'abord un facteur de pénurie de d'oeuvre hors de l'agriculture; en France, cette pénurie freine l'activité de branches telles que le bâtiment dans la quasi-tots des régions de programme. En outre la fixité dans l'emploi entre souvent une sous-rémunération du travail, l'échelle des unités de production se trouvant réduite du fait du trop grand nombre de pteurs indépendents.

L'inertie professionnelle des exploitants a aussi po consequence particulière d'être le principal frein à une transfo tion rapide des structures de production agricole, lorsqu'il exi un nombre relativement grand de candidats au métier de chef d'ex tion ; et ceci non seulement entretient la paupérisation relative agriculteurs dans de nombreuses régions mais perpétue le manque de compétitivité du secteur agricole. Si en effet beaucoup entre dans la catégorie des chefs d'exploitation, il faudrait que beau en sortent en cours de vie active pour que se crée une fluidité que soit rendue possible en permanence l'adaptation des structus production à l'état des techniques. Quand de telles sorties ne s duisent pas, l'occasion d'une libération éventuelle des exploits occupées par leurs titulaires non mobiles se trouve reportée au de la retraite ou du décès, c'est-addire un grand nombre d'année tard (environ 25 ou 30 en moyenne si le changement d'emploi se 1 en moyenne à l'age de 40 ans chez les exploitants). Des perspect remplacement des chefs d'exploitation ont été établies récemment faisant une telle hypothèse de mobilité professionnelle mulle ch exploitants, la mobilité effective étant considérée comme margin par rapport aux principales sorties que constituent la retraite décès (5,p.25).

Sans doute pourrait-on penser que l'abaissement de 1 de la retraite et l'intensification des mutations professionnell jeunes travailleurs agricoles suffiront à accélérer la concentra des unités de production agricole. Mais comme l'on se trouve enc un stade où, dans beaucoup de régions, une large fraction des expl tions sont des unités de polyproduction de moins de 20 ha, il fa chercher à imprimer un rythme plus rapide à une évolution qui es déjà en voie d'accélération. Un véritable changement d'échelle d la taille des unités de production agricole serait d'autant plu vite atteint si sur le marché des exploitations il y avait à la diminution de la demande et augmentation de l'offre. Dans cette l'accroissement de la mobilité professionnelle des chefs d'explo est d'autant plus souhaitable que dans un grand nombre de région beaucoup de travailleurs accèdent encore à la gestion des exploi agricoles(p. 36 et suivantes). Or "compte tenu du niveau probable demande (de biens agricoles) et sauf pour certaines productions luxe, ces entrants dans le secteur agricole (artisanal) sont d'o et déjà superflus" (4 p.13).

Etant rares, les changements d'emploi des exploitant coles n'ont jameis l'objet jusqu'à présent d'une étude spécifique France. En raison des lourdes conséquences qu'implique l'inertie de ces travailleurs, il semble justifié de réaliser une telle au spécialement au stade actuel de l'évolution de la population act agricole française. Cette population se trouve de plus en plus et tituée de chefs d'exploitation (20, p.221 et 222). Dès lors dans le rythme de réduction des actifs agricoles dépendra de façon en sante des variations dans les effectifs des exploitants, etceci plus que par le passé la question de savoir si une intensité plus de mobilité des exploitants ne peut être obtenue.

La recherche spéciale qui a été consacrée aux transsides chefs d'exploitation a été faite dans les buts suivants : de et expliquer les comportements adoptés par ces travailleurs dans orientation professionnelle, et déterminer le rôle particulier et

- gris

réellement la mobilité professionnelle des exploitants dans l'év tion des structures de production agricole, cela en examinant ce devienment les exploitations des mutants après le changement d'en

Nous avons considéré qu'il y avait mobilité professi d'un chef d'emploitation (ou mutation ou transfert ou conversion professionnels) lorsqu'un exploitant à titre exclusif ou princip (l'exploitant ayant une autre activité n'étant retenu que si cel est déclarée secondaire) adoptait à titre exclusif ou principal emploi situé hors de la branche agricole ou qui relève des catég socio-professionnelles non agricoles.

Sources d'information

Il fallait connaître les conduites et attitudes non ment des chefs d'exploitation qui changent d'emploi mais de ceux ne le font pas. D'une part certaines enquêtes faites en France s mutations professionnelles agricoles permettent de saisir certai comportements des exploitants mutants lorsque les résultats sont en fonction du statut professionnel dans l'emploi agricole. Les enquêtes réalisées en Bretagne en 1966-1967 et 1968 pour étudier recrutement de main-d'oeuvre en agriculture par de nouvelles usi été en partie réexploitées dans cette optique (16 et 17) (1). D' part des enquêtes d'opinion effectuées par des psychologues et s gues fournissent quelques informations sur les préférences d'occ professionnelle exprimées par les exploitants agricoles français

mai-juin 1968 pp. 341-375, page 348).

⁽¹⁾ Leurs données seront présentées groupées, (2) A propos de l'influence du statut professionnel sur la mobil G. BARBICHON relève dans un article récent "qu'il est regrettabl enquêtes sociologiques aient jusqu'ici laissé cette variable dans (Mutation et migration des agriculteurs, Revue d'Economie Politi

ces divers travaux ne procurant que des données part sur notre thème d'étude, nous avons en 1968 et 1969 effectué en deux enquêtes ayant pour objet les changements d'emploi des seul chefs d'exploitation; elles ont donné lieu à un compte-rendu pa (7). Tout d'abord une enquête par interviews a porté sur une cat restreinte d'exploitants mutants; celle des candidats à l'aide mutation professionnelle qui est attribuée au titre du Fonds d'A Sociale pour l'Aménagement des Structures Agrécoles (F.A.S.A.S.A.Ces candidats sont les seuls mutants pour lesquels une informati administrative de base existe qui a pour objet propre le transfe professionnel (1) et (2). L'étude a porté de façon exhaustive su 238 agriculteurs mutants qui, de 1964 à fin 1967, ont déposé une d'aide en se déclarant chefs d'exploitation.

La deuxième enquête particulière faite en Bretagne a à appréhender non plus une catégorie mais la totalité des exploimutants. Il s'agit d'une investigation qui a été réalisée pour l'tement des Côtes-du-Nord et les années 1966-1967; 1968 et qui a à saisir de façon exhaustive les changements d'emploi des exploi à partir des radiations faites à la Mutualité Sociale Agricole. source a pour intérêt de permettre d'évaluer un flux total d'exploutants; mais la quantité et la qualité des données relatives a lités des transferts professionnels, au devenir des exploitation ces transferts sont moindres que dans une enquête par intérviews

⁽¹⁾ Les dossiers de candidatures détenus par l'Association Natio pour les Mutations Professionnelles en Agriculture (A.M.P.R.A.) jusqu'au 21 décembre 1967 le sont, depais cette date, par le Cen National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agr (C.M.A.S.E.A.). Ces dossiers ne constituent qu'une source imparf d'informations car tous les candidats à l'aide n'ent pas changé et certaines fiches restent incomplètes pour des raisons diverse (2) L'enquête par interviews a été financée pour partie par le C

Pour élargir la portée des observations faites en Fr soit dans une région soit au plan national, des comparaisons ont effectuées avec les résultats d'enquêtes propres aux chefs d'explitation qui ont été réalisées dans d'autres pays de 1'O.C.D.E.. L tendances relevées en France rejoignent souvent celles décelées i l'étranger malgré les différences de contexte économique. Les qu enquêtes suivantes ont été considérées :

- deux faites aux Etats-Unis dans l'Iova, l'une auprès d'un écher de 144 exploitants non-mutants (12, 1953), l'autre auprès d'un g de 19 mutants (13, 1962) (1).
- une effectuée en Belgique auprès d'un groupe de 113 chefs d'extion originaires de quatre zones de la partie flamande du pays quadopté un emploi non agricole entre le ler janvier 1952 et le 31 bre 1963 et habitent encore les régions étudiées au moment des inviews (3, 1964).
- enfin celle relative à deux zones de l'Est de l'Angleterre et sur un échantillon de 10h petits exploitants non-mutants cultivas moyenne 26, 80 ha (10, 1969). Même dans ce pays où la population agricole est si réduite, on analyse encore les obstacles à des maccrues de "petits" chefs d'exploitation.

. . .

⁽¹⁾ Nous n'avons pas retenu les résultats de l'enquête de H.D. GR (Enctors influencing farm operator/s decisions to leave farming, of Farm Economics, août 1963, pp.567-576) car celui-ci a étudié 1 "départs hors de l'agriculture" sans isoler ceux qui consistent e mutation professionnelle.

L'observation des faits a été conduite en fonction d' hypothèse directrice : la mobilité réelle et la mobilité potentie chefs d'exploitation agricole sont faibles alors même que leurs : sont bas et que des emplois non agricoles qu'ils seraient capable per sont disponibles.

Malgré leur hétérogénéité, malgré leur chemp restrei les diverses sources d'information utilisées se rejoignent pour apparaître que la mobilité professionnelle réelle des exploitant coles a pour caractéristiques essentielles :

- 1°) d'être rare et de le rester même dans les cas où le tran se trouve facilité, l'apprentissage d'un nouveau métier se trouve organisé et financé par les pouvoirs publics, des emplois de con étant offerts en zone proche;
- 2°) quand elle survient, de n'être souvent qu'incomplète en que les exploitants changent seulement d'emploi principal et com une activité de chef d'exploitation à titre secondaire. Les fact explicatifs de ces comportements sont tels que l'on est conduit clure que les pouvoirs publics disposent de peu de moyens d'actiontenir que les mutations professionnelles des exploitants devis fréquentes et complètes comme celles des autres travailleurs agr

I - LA MOBILITE PROFESSIONUMLE DES CHETS D'EXPLOITATION EST RAN

Il semble nécessaire de faire état à ce sujet de que chiffres pour bien faire prendre conscience de l'ampleur de l'in professionnelle relative des chefs d'exploitation. Mais le point plus important est de connaître les raisons de cette inertie et savoir dans quelle mesure elle est d'ordre volontaire. Après avo fourni quelques données et statistiques sur les divers aspects d rareté des transferts professionnels de chefs d'exploitation, no examinerons les facteurs explicatifs de l'immobilité.

A - QUELQUES DONNEES STATISTIQUES SUR LES DIVERS ASPECTS DE LA BARETE DES TRANSFERTS PROFESSIONNELS D'EXPLOITANTS AGRICOLES

L'inertie professionnelle relative est le fait de l'esemble des chefs d'exploitation, mais elle atteint des degrés van bles en fonction des caractéristiques personnelles des individus et de caractéristiques de leurs exploitations. Elle subsiste alor même que l'offre d'emplois non agricoles se manifeste en zone pre et alors même que les pouvoirs publics organisent et financent un formation de conversion. Les statistiques disponibles sur ces dispoints ne concernent que la période récente; elles sont tantôt males et tantôt seulement locales.

1 - La faiblesse générale des effectifs d'exploitants agricoles que changent de métier

Selon l'enquête sur l'emploi faite par l'I.N.S.E.E. e juin 1951, sur 100 hommes actifs non agricoles à cette date, un s était ancien chef d'exploitation agricole alors que 8 étaient d's aides-familiaux et 8 autres d'anciens salariés (14, p.9). Si les exploitants contribuent peu à fournir de la main-d'oeuvre aux ac non agricoles, c'est parce qu'une proportion très faible d'entre change d'emploi chaque année.

Dans l'ensemble de la France et au cours des 5 année période 1959-1964, le rapport des travailleurs mobiles (actifs s en 1959 qui, début 1964, sont actifs non agricoles) sux travaill non mobiles (actifs agricoles en 1959 et début 1964) s'établit à pour les chefs d'exploitation contre 25,8 % pour les salariés et 28,3 % pour les aides-familiaux, Quant au dénombrement effectué Côtes-du-Mord pour les années 1966-1967 - 1968, il a permis d'é que 386 exploitants de ce département avaient muté en trois ans (7, p.12). Dans cet exemple, pour situer en ordre de grandeur l' tensité relative, au cours d'une année, de la mobilité profession des chefs d'exploitation, l'effectif des mutants de 1967 a été re de l'effectif total des exploitants à temps complet qui avaient de 65 ans lors de l'enquête sur les structures agricoles de 1967 25 000). Le taux annuel de mobilité (137/25 000) est de 5 à 6 g mille, ce qui est très faible. Mais ce taux peut être moins fait des départements de l'offre d'emplois non agricoles est plus nomb car nous verrons ultérieurement que la propension à la mobilité graphique est presque nulle.

4

Un taux de mobilité moins faible a été observé lors enquête faite dans le Domfrontais (Orne) sur la situation profes nelle en avril 1966 des actifs de la zone qui en avril 1963 étai agriculteurs et avaient de 15 à 35 ans (1, p.9). Le taux de mute

⁽¹⁾ estimations effectuées à partir des données fournies par M. et M. PASSAGEZ (22, p.35). Le moindre mobilité des chés d'exploi est encore plus marquée que ne le font apparaître ces chiffres quête dont ils sont issus sous-estime le nombre total des mutant surestime la proportion des mutants les plus âgés donc aussi cel mutants anciens exploitants ; ceci a été montré par ailleurs (18

sur 3 ans (ou proportion d'actifs agricoles de 1963 qui ont muté 1963 et 1966) est de 4,0 % pour les chefs d'exploitation contre pour les aides-familiaux et 38,3 % pour les salariés agricoles. si dans cet exemple le taux n'est pas négligeable pour les explociest que les chefs d'exploitation considérés dans cette enquête relativement jeunes. Pour un statut donné, l'intensité relative transferts varie selon l'âge; chez les exploitants, cette inten varie aussi en fonction de la surface et du mode de faire-valoir exploitation.

2 - L'inertie professionnelle varie selon l'âge des exploitants, la surface et le mode de faire-valoir de leur exploitation

Les données de l'enquête des Côtes-du-Nord et celles quête belge permettent d'établir que la fréquence des changement diminue avec l'âge et quel que soit l'âge, qu'elle est plus rare plus grandes catégories de surfacé tonez les propriétaires exp

Les exploitents mutants des Côtes-du-Nord appartienn toutes les catégories d'âge, mais plus de la moitié (60,6%) ave moins de 45 ans, lors de leur transfert (7, p.26). Lorsque l'on les répartitions par tranches quinquennales d'âge d'une part des mutants d'autre part de l'ensemble des exploitants (à temps comp partiel recensés en 1967 (1), il apparaît que les mutants sont s présentés endessous de 50 ans et sous-représentés au-delà. Ce mê de 50 ans a été observé en Belgique (8, p.35).

Chez l'ensemble des exploitants agricoles les superf exploitées diminuent avec l'âge et le faire-valoir direct au avec l'âge (19 p. 32 et 34). Si les exploitants des Côtes-du-Nord qui ont changé d'emploi (7, p. 25) étaient le plus fréquemment fe

⁽¹⁾ Enquête Communautaire de la Statistique Agricole.

(75 % des cas précisés), ils se trouvaient le plus souvent situé de petites surfaces (19,4 % au-dessous de 5 ha, 54,9 % au-dessous de 10 ha, 91,7 % au-dessous de 20 ha); sur ces points encore de constatations identiques ont été faites en Belgique (8, p.42 et vantes). En Bretagne, la mobilité devient spécialement rare au-de 20 ha.

l'intensité de la mobilité une influence indépendante de l'âge.

l'enquête des Côtes-du-Nord on observe que dans chaque tranche d

le pourcentage des superficies inférieures à 10 ha se trouve p

élevé chez les mutants que parmi les exploitants totaux;

la proportion de propriétaires-exploitants est plus faible par

mutants (7, p.27).

La surface et aussi le mode de faire-valoir exercent

3 - La mobilité professionnelle reste rare alors même que l'offr d'emplois non agricoles se manifeste en zone proche

La pénurie de logements dans les grands centres urbales difficultés d'adaptation à un nouveau milieu culturel constide fréquents obstacles à la mobilité professionnelle des travail les moins jeunes et de ceux qui sont mariés. La décision du chef d'exploitation de changer d'emploi sera sans doute beaucoup infl par le degré de proximité ou d'éloignement de l'emploi de convex

Dans la quasi-totalité des cas, les changements d'em des exploitants des Côtes-du-Nord ne s'accompagnent tout au plus que de migrations intercommunales ou intercantonales; 91,6 % et restés résider dans leur département d'origine (7, p.47). Cette tive immobilité géographique n'est pas propre aux exploitants bu car, de façon très générale, l'intensité des migrations lointain diminue beaucoup avecl'âge. Dans l'enquête belge, le pourcentage exploitants mutants qui ne résident plus dans leur sone d'origin s'élève à 3,8 % et 9,0 % pour deux cantons et 27,7 % pour un arresement (8, p.33).

exploitants se comportent comme si dans le plus grand nombre de cas, la proximité des emplois de conversion est une condition ne saire du changement d'emploi. Lors des deux enquêtes faites en la tagne sur le recrutement de main-d'oeuvre en agriculture par des récemment établies en zone de forte pression démographique agricétait apparu que la proximité de l'offre d'emplois exerce une plinfluence sur le rythme des mutations chez les exploitants que eles autres travailleurs agricoles. Ces tendances ont déjà été patées dans un précédent travaol (18, p.68 et suivantes) qui relevantes que, même dans l'hypothèse considérée, l'intensification de transferts des exploitants demeurait limitée. L'ordre de grandeu nombre des chefs d'exploitation qui passent directement dans les velles usines reste faible (1).

Surtout le travail auquel il vient d'être fait référmentait à partir de l'exemple de la situation de l'emploi dans bâtiment en Bretagne que même dans cette région à large prédomin d'emploitations de polyproduction de petite surface, la construct connaît une pénurie chronique de main-d'ocuvre qualifiée alors que formation Professionnelle des Adultes (F.P.A.) prépare à de tels emplois et qu'en outre une aide spéciale de formation est attraux agriculteurs (18, p.76 et suivantes). Or le nombre d'exploit entrés dans les centres de F.P.A. a été très minime, beaucoup pluninime que celui des autres travailleurs agricoles.

4 - La mobilité reste rare alors même qu'il y a side des pouvoir à l'apprentissage d'un nouveau métier

La prise en charge par l'Etat des coûts de formation tait à la création du F.A.S.A.S.A. et remonte à l'institution de F.P.A.. Nous examinerons, pour la France entière et les diverses

⁽¹⁾ Par exemple sur 174 ouvriers et employés (personnel masculin vaillant dans une usine de salaison trois ans après son implante seulement (5,2 %) sont d'anciens exploitants passés directement culture dans l'établissement.

de programme, d'abord combien d'exploitants agricoles sont entré les centres de F.P.A. en obtenant ou non l'aide spéciale du F.A. puis combien d'exploitants se sont portés candidats aux avantage bués au titre du F.A.S.A.S.A..

- Chefs d'exploitation agricole entrés dans les centres de F.P.A 1967)

Au cours des 5 années de la période 1963 - 1967, seu 747 exploitants sont entrés en formation à temps complet dans le tions de F.P.A. que gère l'Association Mationale pour la Formati Professionnelle des Adultes (A.F.P.A.). La moyenne est de 150 pa l'ensemble de la France (tableau n°1). Les chefs d'exploitation sentent qu'environ 3 % des stagiaires masculins d'origine agrice dans à pau près à cas sur 5, les anciens exploitants ont accomplistages d'ouvriers qualifiés du bâtiment (76,9 % au cours des anz 1964 - 1967); cette orientation est un peu plus marquée que ches autres travailleurs agricoles (70 %).

Il convient par ailleurs de relever que durant cette période 1961 - 1967, un seul exploitant agricole est entré dans de F.P.A. de techniciens !

Tableau 1 - Stagiaires masculins d'origine agricole (métropolitains) en formation à temps complet dans les sections de F.P.A. par l'A.F.P.A. (années 1963 à 1967) : répartition selon l professionnel antérieur (France entière)

1963 nombre	salariés agricoles	aides- familiaux	chefs d'ex- ploitation agricole	non précisé	To
	1 773	2 250 53.1	146	72	4
1964 nombre	1 864	2 621 55,6	144 3,1	81	4
1965 nombre	1 947 37.7	2 973 57,5	154 3,0	95 1,8	5
1966 nombre	1 842 36,7	2 921 58,2	172 3.4	87 1,7	5
1967 nombre	1 861 37.3	2 918 58,5	131 2,6	77	4
Ensemble nom- de la pé- bre riode 1963-1967	9 287 38,5	13 683 56.7	747 3,1	412	24

Source : A.F.P.A. (exploitations mécanographiques faites à la demande

Si, dans la France entière, le nombre des exploitants agricoles qui apprennent un métier non agricole est très minime, le phénomène apparaît presque nul dans plusieurs régions de progravour les années 1963 à 1967, l'effectif annuel de ces exploitants égal ou inférieur à 5 dans au moins la moitié des régions. Les en en stage de F.P.A. ont été les plus nombreuses en Bretagne, exemp région choisi pour l'étude de la pémurie de main-d'ocuvre dans le bâtiment, mais elles n'ont porté que sur 176 personnes en 5 ans (tableau n°2).

Tableau n° 2 - Stagiaires masculins d'origine agricole (métropolitains) entré mation à temps complet dans les sections de F.P.A. gérées par (années 1963 à 1967) : effectifs totaux et effectifs des ancie d'exploitation agricole par région de programme de résidence.

	Total des stagiaires d'origine agricole (1)	Anciens chefs d'exploi- tation (2)	% d'an- ciens chefs d'exploita- tion (2)/(1)	
Région Parisienne	212	9	4,2 %	
Champagne	501	10	2,0	
Picardie	419	6	1,4	
Haute-Normandie	458	6	1,3	
Centre	1 805 38		2,1	
Nord	649	23	3.5	
Lorraine	405	11	2,7	
Alsace	250	7	2,8	
Franche-Comté	379	25	6,6	
Basse_Normandie	1 414	21	1,5	
Pays de Loire	2 846	57	2,0	
Bretagne	5 114	176	3,4	
Limousin	832	32	3,8	
Auvergne	564	13	2,3	
Poitou_Charentes	925	26	2,8	
Aquitaine	1 300	36	2,8	
Midi-Pyrénées	2 103	93	4,4	
Bourgogne	693	32	4,6	
Rhone_Alpes	1 668	47	2,8	
Languedoc	758	35	4,6	
Provence_Côte d'Azur	834	44	5.3	
FRANCE ENTIERE	24 129	747	3,1	

Source : A.F.P.A. (exploitations mécanographiques faites à la demande de :

L'ordre de grandeur des effectifs des exploitants ac de suivre une formation de conversion n'a pas changé jusqu'à pré depuis que se trouve octroyée aux travailleurs agricoles une aid ciale du F.A.S.A.S.A., et bien que depuis lors, les métiers sus d'être appris soient plus diversifiés. On est des lors conduit, stade du raisonnement, à affirmer que des exploitants sont très enclins à bénéficier des mesures prises pour faciliter leurs tra

- Chefs d'exploitation qui ont demandé et qui ont obtenu l'aide par le F.A.S.A.S.A. aux mutants agricoles (1964 - 1967).

On sait que l'un des rôles du F.A.S.A.S.A. consiste liorer les conditions des mutations professionnelles agricoles à par une action d'information lors de la prise de décision, par u action de formation pour accéder à des emplois offrant des garan rémunération et de promotion, et enfin par une aide lors de l'en dans les activités non agricoles en vue de faciliter l'insertion une nouvelle profession et dans un nouveau cadre de vie. Dans qui mesure les chefs d'exploitation agricole se sont portés candidatiaides spéciales à la formation et au reclassement?

Durant la période qui va de 1964 (année d'entrée en tion des nouvelles mesures) à fin 1967, l'effectif de ces candidant até que de 1 198 pour la France entière (tableau n°3); leur bre est plus élevé que celui des stagiaires F.P.A. mais il reste faibles. Les chefs d'exploitation ne représentent que 5,4 % de 1 ble des candidats à l'aide accordée par le F.A.S.A.S.A. aux mutan agricoles; ces candidats sont essentiellement des aides-familiau (36,2 %). Si les salariés agricoles ne sont pas beaucoup plus non que les chefs d'exploitation (3,4 %) c'est parce que la règlement leur a été défavorable jusqu'à présent.

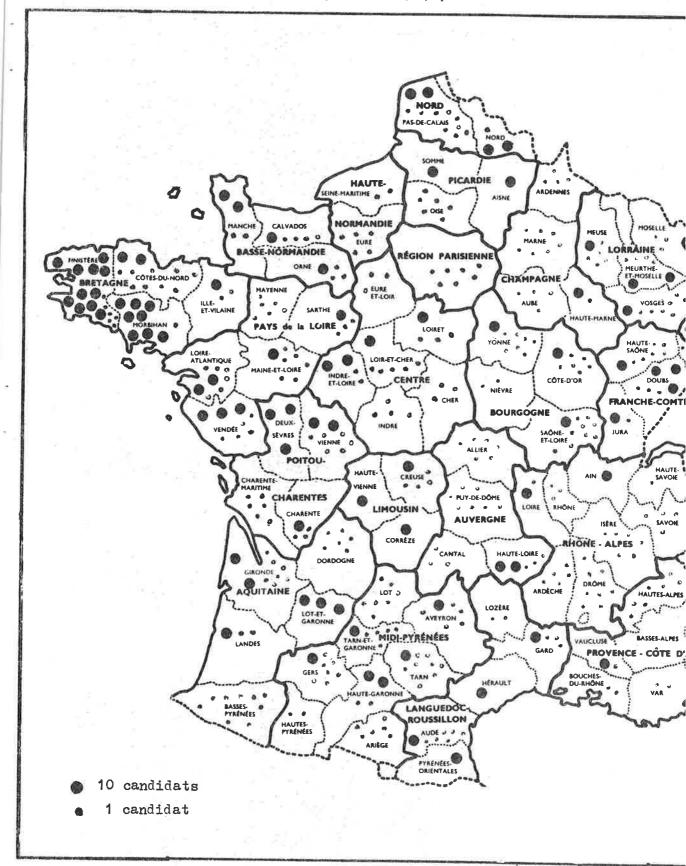
L'effectif des exploitants qui ont sollicité les alle tions spéciales de conversion est inégalement faible dans l'espac est très variable non seulement d'une région à l'autre (entre un de 7 pour la Région Farisienne et un maximum de 238 pour la Brets les régions de Bretagne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire et Aquitain totalisent 43,5 % de l'effectif national) mais, pour une même régun département à l'autre (à l'intérieur de la Bretagne, il est 12 en Ille-et-Vilaine et de 116 dans le Finistère; carte jointe pour un même département, d'un canton à l'autre (plusieurs canton Finistère n'ont qu'l ou 2 candidats alors que quelques-uns en om disaine). Ces différences dans l'espace ne résultent pas seulementes écarts dans le nombre total des chefs d'exploitation selon le sones puisque le canton finistérien de Plogastel - St-Germain a 12 candidats alors que 46 départements n'ont qu'un effectif compantre 0 et 10 (carte jointe).

Tableau n° 3 - Effectif des chefs d'exploitation candidats à l'aide acco le FASASA aux mutants agricoles : demandes présentées et acceptées au 31/12/67.

	demandes présentées au 31/12/6%) demandes acceptées au 3						
	TOtal des demandes (1)	demandes émanant d'explois tents(2)	% (2)/(1)	Total des demandes (3)	demandes émanant d'exploi- tants (4)	(4	
Région Parisienne	83	7	8,4	55	- 6		
Champagne	492	26	5.3	367	23		
Picardie	360	26	7,2	285	21		
Hte_Normandie	195	7	3,6	158	8		
Centre	1 116	60	5,4	889	48		
Nord	658	50	7,6	564	45		
Lorraine	503	59	11,7	399	45		
Alsace	91	9	9.9	87	7		
Franche_Comté	758	61	8,0	637	55		
Bsse_Normandie	1 083	49	4,5	751	46		
Pays de la Loire	2 981	96	3,2	2 464	82		
Bretagne	4 612	238	5,2	4 113	221		
Limousin	533	34	6,4	482	24		
Auvergne	718	39	5,4	655	37		
Poitou_Charentes	1 276	75	5,9	1 122	68		
Aquitaine	1 196	84	7.0	979	75		
Midi-Pyrénées	1 957	102	5,5	1 404	87		
Bourgogne	603	54	9,0	461	49		
Rhône_Alpes	2 086	48	2,3	1 713	42		
Languedoc	435	51	11,7	372	48		
Provence_Côte d'Azi	ar 344	23	6,7	282	17		
FRANCE	21 980	1 198	5,4	18 239	1 054		

⁽a) il s'agit des demandes qui ont été reçues à Paris au 31/12/67 Source : C.N.A.S.E.A.

aux mutants agricoles: répartition selon les départements d'origine (1964 - 1967)



Quant aux candidatures acceptées, elles s'établisser au 31 décembre 1967 à 1 054 pour les exploitants dans l'ensemble de la France (tableau n°3) contre 16 644 pour les aides-familiau et 541 pour les salariés agricoles. Le pourcentage de refus est exemple de 12,1 % pour les exploitants bretons. Acceptation de det mutation ne sont pas totalement liées. Ainsi pour la Bretagne sur 100 candidats dont la demande a été acceptée, 11,7 % nont pa muté; sur 100 mutants, 10,9 % ont eu leur demande refusée (7, p

U'action du F.A.S.A.S.A. ne concerne qu'une très fai fraction des exploitants agricoles qui changent d'emploi bien que ceux-ci soient peu nombreux. Parmi les exploitants des Côtes-duqui se sont convertis en 1966 et 1967, 6 % seulement ont bénéfic de l'aide à la formation du F.A.S.A.S.A. (7, p.33)(1) Mais ce pour ne peut être extrapolé aux autres départements puisque le nombre exploitants qui changent d'emploi et l'effectif de ceux qui suiv formation de conversion sont inégaux selon les sones.

0

Enfin compte tenu des conditions d'âge et de surface doivent être remplies pour bénéficier des allocations spéciales conversion, l'intervention du F.A.S.A.S.A. ne concerne que certa catégories d'exploitants mutants. Ceci étant et à l'instar de ce a été observé pour la population générale des exploitants mutants l'influence exercée par l'âge et le mode de faire-valoir sur l'indes transferts se manifeste encore dans la sous-population des estants candidats aux aides à la mutation (7, p.20 et suivantes). Oppopulation comporte aussi une proportion de célibataires relative élevée (7, p.28).

⁽¹⁾ L'action du F.A.S.A.S.A. porte sur une fraction plus élevée d'familiaux mutants. Pour quelques données générales sur cette activoir un document interne du C.N.A.S.E.A. intitulé "Note sur l'éve de l'exode agricole masculin", juillet 1969, p.9.

Si le pourcentage des mutants agricoles qui cherchent se former avant de changer d'emploi est très faible pour les cher d'exploitation et plus réduit que pour les autres travailleurs au coles, si le comportement normal des exploitants agricoles consid à ne pas changer d'emploi même quand ceci est possible à faible d tance, quelles en sont les raisons?

B - POURQUOI LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES EXPLOITANTS AGRICOLI EST-ELLE RARE ?

Quel que soit le statut professionneldu travailleur cole, le changement d'emploi se réalise d'une part à condition que me per le condition que me per le consique soit offert, d'autre part parce qu'il existe motifs, économiques ou autres, à quitter l'emploi agricole, enfique le transfert professionnel soit source de coûts, monétaires autres. Puisque la mobilité est bien moindre ches les exploitant agricoles que chez les autres travailleurs agricoles, il faut su pour les premiers que les emplois non agricoles sont moins acces eu bien que les motifs de quitter l'agriculture sont moins nombre ou moins forts, ou bien encore que les coûts et obstacles des trasont plus importants.

Dans cette optique il y a lieu d'examiner successive quels motifs de changement d'emploi déclarent les exploitants me puis quels sont les facteurs explicatifs des comportements des étants non mobiles.

1 - Pourquoi les exploitants qui ont changé d'emploi l'ont-ils

Quelle que soit l'enquête à laquelle on se réfère ; effectuée par M. FAISAN en 1960 auprès de candidats et stagiair d'origine agricole dont 19 sont d'anciens chefs d'exploitation celle faite en Bretagne en 1969 amprès des candidats aux aides du F.A.S.A.S.A. (7, p.29 et suivantes) ou celles réalisées en Begique (8, p.52) et aux Etats-Unis (13, p.421), il apparaît chaque que les motifs invoqués sont très variés mais que le motif princ de la mutation professionnelle est, dans au moins 50 % des cas, l'suffisance du revenu d'activité obtenu dans l'agriculture. Dans réponses cette insuffisance est souvent liée à la faible surface exploitations; les mutations sont effectivement les moins rares les exploitants qui ont les plus petites surfaces. Les bas reven sont source de bas niveau de vie surtout quand la taille de la i est élevée.

Four les aides-familiaux et les salariés agricoles, désir d'accroître le revenu est aussi le plus souvent le motif pripal de mutation (9, p.126 - 127). Mais d'autres raisons sont préquemment invoquées par les chefs d'exploitation que par les actifs agricoles. Ainsi en est-il du manque de capitaux (9 p.130 et surtout de motifs liés au fermage tels que la vente de l'exploitation, la reprise par le propriétaire, le non-renouvellement du En Bretagne les mutants ex-fermiers déclarent de tels motifs dan 26,1 % des cas de réponses simples et 12,4 % des cas de réponses multiples (7, p.30).

D'autres raisons encore sont en partie liées à l'âge et interviennent de ce fait plus souvent ches les chefs d'exploi les changements d'emploi des exploitants bretons sont motivés pa de santé dans-15,9 % des cas de réponses simples et 17,7 % des créponses multiples. Ces exploitants ont encore muté quand étant bataires, ils ont perdu l'espoir de se marier s'ils restent agric ou ne peuvent assumer seuls les travaux de l'exploitation.

Ainsi, un certain nombre de transferts d'exploitants coles sont dûs à des facteurs spécifiques et relativement contra mais le plus souvent le motif essentiel est, comme pour les autrevailleurs agricoles, l'insuffisance du revenu agricole. Les sala

//



ouvriers agricoles sont peut être plus fréquemment plus bas que revenus agricoles des exploitants. Mais dans les ménages d'exploitants la faiblesse du niveau de vie est généralement commune au chef d'tation et à la main-d'oeuvre familiale. Or parai les exploitants revenus, seule une toute petite minorité est mobile; pourquoi n'est-il pas autrement alors que l'objectif poursuivi par la major des mutants est atteint? En effet en Belgique la très grande ma des anciens exploitants ont déclaré que le revenu perçu au momen interviews "dépassait" (sans autres précisions) celui qu'ils obt dans l'agriculture (8 p. 60) (1), et plus des deux tiers ne voud pas revenir à l'agriculture spécialement parce qu'ils gagnent da qu'auparavant (8 p. 75).

2 - Pourquoi les exploitants qui ne changent pas d'emploi ne le pas alors qu'ils n'obtiennent dans l'agriculture que de faibles

Dans l'enquête faite en Angleterre, la grande majori exploitants interrogés rejettent l'idée de prendre un autre méti (10, p.254). L'auteur de l'étude conclut en relevant que ceux qui raient muter ne le veulent pas et que ceux qui le voudraient ne pas? Une telle distinction semble trop brutale pour pouvoir s'ap au cas des exploitants français non mobiles. Tantôt ceux-ci sont à exercer un emploi non agricole, mais probablement plus souvent ne le souhaitent pas alors même qu'ils en ont la possibilité (2)

⁽¹⁾ Dans l'enquête relative aux exploitants mutants de Bretagne été candidats à l'aide du F.A.S.A.S.A. il a été vérifié que lors întervievs, les taux d'équipement ménager étaient beaucoup plus qu'avant la mutation (7, p. 46). Mais cette population dont le plu nombre ont reçu une formation de conversion n'est pas représents de l'ensemble des exploitants mutants. Notons qu'1,5 % seulement mutants interrogés persevaient un salaire équivalent à celui d'u rémunéré sur la base du S.M.I.G. pendant 40 heures par semaine.

(2) Une analyse générale des coûts et obstacles des mutations pr sionnelles agricoles a été faite dans un travail précédent (18, partie); nous essayons ici de mettre l'accent sur un certain no données spécifiques aux chefs d'exploitation.

+

a) Les inaptitudes à exercer des emplois non agricol
L'inertie professionnelle est d'abord en partie due
l'impossibilité d'accéder aux emplois non agricoles. Puisque les
travailleurs agricoles autres que les exploitants sont proportie
ment plus mobiles, il faut supposer qu'un grand nombre d'emplois
agricoles ne peuvent être tenus par les exploitants. Ceci se vér
partie en raison de l'âge élevé des chefs d'exploitation et de l
faible niveau de formation générale.

Sans doute l'exploitant a pu acquérir une expérience sionnelle dans l'exercice de l'emploi agricole, mais celle-ci es rarement utile hors de l'activité de production agricole. Le fai niveau de formation générale des chefs d'exploitation constitue obstacle fondamental à l'accès à un grand nombre de métiers non coles (1). La formation de conversion constitue un moyen d'élarg l'éventail des professions que les exploitants seraient aptes à exercer. Mais nous avons vu qu'il est exceptionnel qu'ils suiventelle formation.

Les aides-familiaux et les salariés agricoles n'ont aussi reçu aucune formation avant de muter. Mais lors de l'embau les employeurs non agricoles, et en particulier les industriels, les préférer aux exploitants puisqu'ils ont tendance à recherche main-d'oeuvre jeune, même dans les cas où il n'y a pas de limite d'âge au recrutement (15, p.259-260). Précédemment nous avons ef vement observé que l'intensité des transferts d'exploitants diminul'âge augmente.

⁽¹⁾ Ceci est suffisamment connu pour qu'il soit nécessaire de fai de nombreux chiffres. Indiquons seulement que selon les déclaratites au recensement démographique de 1962, il est encore très exce en France qu'un chef d'exploitation agricole ait acquis un diplôm de la scolarité primaire. Parmi les "agriculteurs exploitants" (c d'exploitation et aides-familiaux) âgés de 35 à 54 ans en 1962 (d la très grande majorité des cas chefs d'exploitation), 0,8 % ent B.E.P.C. ou B.E., 0,5 % le baccalauréat ou un brevet supérieur, c un diplôme d'études supérieures, et 0,3 % un C.A.P., 0,1 % un bre professionnel, 0,1 % un brevet d'enseignement technique (pourcent calculés sur le total des effectifs, y compris les cas d'absence déclaration de diplômes).

Du fait des handicaps d'âge élevé et d'absence de que cation professionnelle, il y a sans doute aussi inaptitude à exe des emplois autres que ceux qui sont les moins rémunérés. Ainsi se trouverait en fait justifiée sur le plan des revenus, car la ne contribuerait que trop peu à faire accroître la rémunération vité. Il faut peut-être remettre en cause partiellement une tell nion qui n'a jamais été étayée sur l'observation des faits. Elle est valable lorsque le chef d'exploitation avait dans l'agricult le niveau du S.M.A.G. et que son coût d'opportunité était seulemégal au S.M.I.G. (1). Mais les revenus des polyproducteurs situé moins de 20 ha ne sont-ils pas souvent extrêmement bas, et même l'exploitant ne peut accéder qu'aux emplois non agricoles mal ré l'élévation de revenu ne reste-t-elle pas encore importante?

Dans certains cas, un accroissement de ressources per obtenu sans mutation professionnelle proprement dite mais par ad seulement à une activité principale de chef d'exploitation d'un secondaire agricole ou non agricole, cet emploi étant temporaire permanent (2). Une autre situation qui est relevée dans l'enquêt anglaise est celle dans laquelle les exploitants agricoles crois que, hors de l'agriculture, l'augmentation du coût de la vie angle bénéfice du gain de revenu que permettrait la mobilité profes (10, p.280).

De toute façon, amnsi qu'il a été constaté aux Etats (12, p. 421), pour un certain nombre d'exploitants aucun écart de ne peut être assez grand pour compenser la préférence accordée à tivité professionnelle agricole.

⁽¹⁾ Au temps où le S.M.I.G. était supérieur au S.M.A.G., l'écart restait faible.

⁽²⁾ Pour quelques données sur les déplacements saisonniers de tr d'exploitants agricoles bretons, voir J. LE BIHAN, Notes sur les tions saisonnières de travail en provenance de Bretagne, Economi n°57, juil. sept. 1963, pp.41-60.

b) L'attachement à la profession

La cause est entendue : la sentimentalité prévaut co la rationalité économique (21, p.361). Motre but n'est pas de fa une étude particulière du système de valeurs des chefs d'exploit Notons seulement que selon une enquête d'opinion réalisée par 1'I.F.O.P. & 1'Echelon national on 1962, 84 % des exploitants in rogés ont déclaré aimer leur métier (11, p.5). Relevons aussi qu telle attitude est en partie faite d'une recherche d'une activit indépendante (les exploitants mutants deviennent le plus souvent salariés, 7, p. 40); et se trouve liée d'autre part à une répuls particulière à l'égard du travail en usine surtout quand il faut devenir manoeuvre, ce terme étant pris dans le sens général d'ou non qualifié. Les exploitants ne sont pas pour autant prêts à bé des facilités qui leur sont offertes pour suivre une formation d version alors même qu'il est établi que celle-ci est le plus sou source de promotion hors de l'agriculture ; parmi les mutants de tagne qui ont été candidats à l'aide du F.A.S.A.S.A. et qui ont stage de formation, 67,6 % ne sont pas cuvriers non qualifiés au où ils ontété interrogés (7, p.40). Mais d'autres facteurs inter en particulier les coûts d'ordre inmatériel qu'implique l'appres sage d'un nouveau métier.

L'idée que nous voudrions ici souligner sur le thème l'attachement à la profession agricole est qu'en France, ce senti sans doute entretenu directement ou indirectement par le manque d mation sur le réemploi et par certaines mesures de politique écon

Le manque d'information sur le réemploi n'est pas produix chefs d'exploitation agricole mais prend diverses formes pou ces derniers. Tout d'abord, selon l'enquête précitée de l'I.F.O.E 61 % des exploitants français n'ont jamais eu l'idée de faire aut chose. Cette observation est essentielle car elle signifie qu'un grand nombre d'exploitants ne se considèrent même pas concernés puntation professionnelle. Ensuite 58 % ont déclaré qu'ils trouver difficilement à exercer une autre profession s'ils devaient chang d'emploi. Cette opinion est en partie justifiée compte tenu de ce

of le mounted d'account

der autis partoler employeur

de les partoler employeur

de les partoler employeur

vient d'être dit sur certaines impossibilités d'accès aux emplois agricoles. Il faut ajouter que les difficultés de placement sont grandes dans l'état actuel d'inorganisation du marché du travail Mais ces difficultés semblent souvent surévalué sonne l'esprit de exploitants. Comme la plupart de ceux-ci sont complètement ignor des réalités de l'emploi non agricole, leurs comportements sont marqués par une croyance persistante à une évolution économique caractérisée par un chômage en extension continue. Selon des enque de l'I.N.E.D. sur l'information du public, si la crainte du manq d'emploi existe dans toutes les catégories sociales, la peur de le chômage se développer est toujours plus répandue chez les "cu (exploitants et aides-familiaux) que dans l'ensemble de la popul française (2,p.656 à 669 et 3,p.35-36).

La connaissance des possibilités de réemploi est seu meilleure lorsque les usines s'implantent près des exploitations coles.

Si la préférence pour la profession agricole est en par l'ignorance des conditions et des possibilités de conversion peut aussi plus facilement subsister compte tenu de certaines in tions de l'Etat. Ainsi la politique de redistribution des reven va des "prix sociaux" au financement extra-professionnel du rég sécurité sociale agricole constitue pour les exploitants agrico garantie de pouvoir continuer à rester agriculteurs en obtenant revenu total minimum. La politique du crédit agricole joue auss le sens d'un enracinement dans l'agriculture. Il a été montre l priétaires-exploitants sont moins mobiles que les fermiers. Sel données dont on dispose, l'une des explications est que celui q les terres qu'il cultive n'est pas soumis au risque d'expulsion l'accession à la propriété des terres exploitées est favorisée l'octroi de prêts de loggue durée à faibles taux d'intérêts. Ra que jusqu'en 1965, l'attribution de ces prêts n'était pas subor une amélioration des structures de production ; même depuis lor régime des prêts fonciers individuels à long terme est conquient un moyen de "fixation de la population active jeune" (1) et (2). Enfin remarquons que le nombre de ceux qui bénéficient des aides F.A.S.A.S.A. relatives aux réinstallations à la terre, est plus que l'effectif de ceux qui obtiennent les aides aux mutations pu sionnelles. Au cours des quatre années de la période 196h - 1967 que l'05h exploitants ont eu leur demande d'aide du réemploi acc à peu près h 000, donc quatre fois plus, ont perçu les avantages bués au titre des "migrations rurales" et des "mutations et conve d'exploitation" (3). Ceci est en partie la conséquence des condidans lesquelles la législation du F.A.S.A.S.A. a été appliquée, s'agisse des exploitants ou des autres travailleurs agricoles : possibilités réelles de maintien dans l'agriculture sont toujour prises en considération avant de favoriser les mutations profess nelles" (4).

Continu

1

⁽¹⁾ Une étude a été faite aux Etats-Unis pour déterminer l'impac de la politique des prêts à la production (opposés aux prêts à 1 priation des exploitations) sur l'effectif des actifs agricoles salariés. Les analyses statistiques sur lesquelles elle s'appuie contredisent pas l'hypothèse selon laquelle cette politique rédu mutations professionnelles de ces actifs. P.F. JONES, The impact government-subsidized farm-operating loans on family labor emplo in agriculture, Journal of Farm Economics, vol. 48 n°5, déc. 196 pp. 1216 à 1221.

⁽²⁾ expression utilisée par J.M. DAUZIER, Directeur général adjo la Caisse Nationale de Crédit Agricole, dans une note intitulée Crédit agricole et l'évolution du financement de l'agriculture", Rurale, n°s79-80, 1 et 2ème trimestre 1969, p.2h9 - 255 (p.251), fixation n'est pas souligné dans le texte d'origine.

^{(3) 1487 (}dont environ 60 % at anciens exploitants) pour les mig rurales et 2 422 pour les mutations et conversions d'exploitation Statistique Agricole Annuelle de 1968, p.45.

⁽h) note d'orientation du Conseil d'Administration de l'A.M.P.R.

Les développements précédents tendent à confirmer 1'h thèse selon laquelle le plus grand nombre de chefs d'exploitation cole manifestent une inertie professionnelle d'ordre volontaire. effet le comportement de ces travailleurs apparaît essentiellement par l'attachement qu'ils portent à leur emploi. Nombreux sont cer ne se posent même pas le problème du réemploi hors de l'agricultu telle attitude peut surprendre quand elle est le fait d'exploitar à très faible niveau de vie. Mais pourquoi en serait-il autrement ceux-ci ignorent les possibilités de réemploi ou n'ont à ce sujet des idées fausses, puisqu'aussi de nombreuses interventions de 1 ont pour résultat de permettre de continuer à rester chefs d'exp tion ; et certaine de ces mesures ont une finalité peu discutable qu'elles cherchent à réduire les inégalités sociales, mais les p sociaux sont aussi des pris dits politiques et d'aucuns souhaite poser le problème agricole en termes de problème de civilisation

Compte tenu des aspirations professionnelles des exp le système mis en place pour permettre aux travailleurs qui chan d'emploi d'acquérir une nouvelle qualification ne concerne prese pas les chefs d'exploitation agricole ; et, dans une sone donnée volume des mutations professionnelles des travailleurs étudiés peu lorsque s'accroît l'offre locale d'emplois non agricoles. Ce à affirmer que l'inertie professionnelle des exploitants est en partie indépendante des obstacles liés à la mobilité géographiq

Si l'immobilité professionnelle tient d'abord à la de se maintenir dans l'emploi occupé, les changements d'emploi pondent assez souvent à une quasi-expulsion hors l'agriculture le revèle l'analyse des motifs déclarés de mutations.

Quant à la description des modalités de transferts, montre que les exploitants mutants continuent souvent à vivre d leur milieu rural d'origine, sinon à occuper leur logement anté (7, p.48 et suivantes, 8, p.46). Le mode de vie antérieur est e mieux perpétué lorsque le mutant ne réalise qu'une mobilité incomen conservant à titre secondaire une activité d'exploitant agricol Hais ce comportement va à l'encontre de l'amélioration des structs exploitations agricoles qui est attendue de la mobilité profession

⁽¹⁾ étant entendu que la mutation professionnelle est tantôt la ca tantôt la conséquence de la libération des exploitations.

II - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE ES ÎNCOMPLETE

Le problème de l'accélération du rythme de concentration de tions agricoles a été soulevé en introduction. La mobilité profession exploitants agricoles peut jouer un rôle spécifique à cet égard. En l d'une telle mobilité, les exploitations ne sont rendues disponibles que de la cessation totale d'activité (1). En outre le chef d'exploitation en cours de vie activeum demandeur potentiel de surface à cultiver ; changement de métier contribue à réduire la demande d'exploitation et Enfin l'éventualité d'une absence de successeurs familiaux, est plus dans le cas de la mobilité professionnelle que quans le cas d'une immo maintenue jusqu'à la retraite car kla probabilité est très forte que l'ants d'exploitants mutants choisissent de travailler hors de l'agricultants d'exploitants mutants choisissent de travailler hors de l'agricultants de cas de la mobilité en car kla probabilité est très forte que le fants d'exploitants mutants choisissent de travailler hors de l'agricultants de l'agricultants de cas de la mobilité est très forte que le fants d'exploitants mutants choisissent de travailler hors de l'agricultants mutants choisissent de travailler hors de l'agricultants de cas de la mobilité est très forte que le fants d'exploitants mutants choisissent de travailler hors de l'agricultants de la cas de la mobilité est très forte que le chef d'exploitants de l'agricultants de l'agricult

Mais l'influence que la mobilité professionnelle des chefs de tation exerce un fait sur le rythme de concentration des exploitations limitée non seulement parce qu'elle est rare mais parce que l'adoptio emploi non agricole s'accompagne souvent d'un maintien d'une activité tant exercée à titre secondaire. Si tous les exploitants mutants contit à occuper entièrement leurs exploitations, l'effet du transfert profes sur l'évolution des exploitations agricoles serait nul. Inversement si exploitations étaient entièrement libérées lors des mutations professions que les mutants reprennent d'autres exploitations, l'amélioration des structures de production serait maximale, l'amélioration effective fonction de la demande de surface à exploiter. La proportion d'exploite mutants qui restent titulaires à titre secondaire d'une unité de productions quelle mesure une accélération des transformations structurelles de dans quelle mesure une accélération des transformations structurelles d'exploiteur agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteur agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteur agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteur agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteurs des chefs d'exploiteurs agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteurs des chefs d'exploiteurs agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteurs des chefs d'exploiteurs agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteurs des chefs d'exploiteurs agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteurs des chefs d'exploiteurs agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploiteurs des chefs d'exploit

Après avoir examiné les fréquences d'une telle mobilité incom nous en présenterons les facteurs explicatifs. Si la mobilité incomplèt constitue qu'une transition provisoire entre l'emploi agricole et l'emp non agricole, la libération des exploitations n'aura été que tempéraire

⁽¹⁾ ou bien lorsque les exploitants changent de statut tout en se maint dans l'emploi agricole. Mais une telle mobilité interne n'a pas les mêm fications d'emploi et de revenu que la mobilité externe.

retardée ; dans quelle mesure le maintien d'une activité de chef d'explo est-il en fait durable ? (1)

Les exploitants qui, après avoir changé d'emploi principal, co à être titulaires d'une exploitation agricole seront appelés ouvriers-pa dans la suite de cette note (2). Les ouvriers-paysans ainsi définis ne qu'une catégorie d'agriculteurs à temps partiel ; les études générales que à l'agriculture à temps partiel ne fournissent pas de données particulié nos ouvriers-paysans.

1 - La fréquence de la mobilité incomplète

Dans une perspective de libération éventuelle de terre consécu un changement d'emploi, il faut examiner combien d'exploitants mutants o une activité secondaire de chef d'expacitation, et quelle proportion des antérieurement occupées reste indisponible après le transfert profession

18,5 % seulement (44 sur 238) des mutants de Bretagne passés y sont restés titulaires d'une exploitation agricole (3). Mais la proporti des Côtes-du-Nord (4). Un pourcentage encore plus élevé : 74,0 % (57 sur relatives à ces ouvriers d'usine, l'exercice à titre secondaire d'une ac seur ou peur ou peur d'exploitant agricole est un comportement spécifique des mutants anciens d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'une ac d'exploitation puisque cette s'est d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète s'est d'exploitation puisque cette d'exploitat

Si parmi les exploitants français qui changent d'emploi sans s l'aide du F.A.S.A.S.A. (c'est-à-dire parmi la majorité des exploitants m nombreux sont ceux qui deviennent ouvriers-paysans, il en est de même à

4,1 known or plans and in south white

⁽¹⁾Les développements qui suivent reposent souvent sur les résultats de tes bretonnes, résultats figurant dans la 2ème partie du compte rendu de tes réalisées en 1968 et 1969 (7) et données inédites provenant d'une ré tion partielle des enquêtes relatives aux ouvriers d'usine (16 et 17).

⁽²⁾ Dans nos enquêtes de Bretagne, nous avons considéré que les mutants exploiter au moins 1 ha pour être qualifiés d'ouvriers-paysans,

⁽³⁾ Dans cette source, ont été classés comme tels ceux qui ont déclaré q mes ou leur épouse tenaient toujours une exploitation.

⁽⁴⁾ Ces ouvriers-paysans restent affiliés pour ordre à la Mutualité Soci cole et continuent à payer certaines cotisations.

72 % des mutants étudiés en Belgique continuent à entretenir une exploits titre accessoire (8 p. 46). En Italie, en République Fédérale d'Allemagne Pays-Bas on estime -mais il n'existe pas de statistique sur ce pointé que souvent, l'abandon de l'agriculture n'est pas total lors des mutations de d'exploitation (6 p. 18, 22, 39).

La mobilité incomplète se trouve moins importante en surface que tifs d'exploitants, cela pour deux raisons. Les superficies occupées avant tion étaient plus fréquemment plus petites chez ceux qui sont devenus ouv paysans que chez les autres mutants. En outre après la mobilité, il y a plus souvent réduction qu'accroissement des superficies détenues.

Les ouvriers-paysans continuent à exploiter les pourcentages su de l'équivalent des surfaces qui étaient occupées par l'ensemble des muta avant le changement d'emploi : 9,2 pour les mutants de Bretagne passés pa l'A.M.P.R.A., 42,8 pour les mutants des Côtes du Nord, et 44,6 pour les mouvriers d'usine. 31,8 % des premiers, 31,4 % des seconds et 36,9 % des tont réduit la surface de leur exploitation après le transfert professionn plus souvent, les ouvriers-paysans se trouvent sur des exploitations de m 10 ha (88,6 %, 78,5 %, et 82,4 %). La comparaison des répartitions des su occupées avant et après la mutation montre bien que le maintien d'une act chef d'exploitation chez certains mutants n'exclut pas toute libération d (tableau n° 4). Ceci a aussi été constaté en Belgique (8,p. 47)

Tableau n° 4 - Répartition des exploitations par classes de surface lors mobilité incomplète

	1 <5 ha	5 <10	10 \15	15 20	20 et +	
1) Mutants de Bretagne passés par l'A.M.P.R.A.						-
Avant la nbre mutation %	11 25,0	24 54,5	8 18,2	-	2,3	
Après la nbre mutation	18 40.9	21 47.7	9,2	-	1 2,3	
2) Mutants des Côtes-du-Nord						
Avant la nbre mutation	29 13,8	93 44 .3	49 22,3	27 12,9	6,7	
Après la nbre mutation	69 32,9	96 45,6	26 12,4	6,7	5 2,4	
3) Mutants ouvriers d'usine en Bretagne		(14 A Paris Company on con		ti sani silika dia		-
Avant la nbre mutation %	15 26,3	19 33.3	13 22,8	6	7,0	
Après la nbre mutation %	29 50.8	18 31,6	6	7,0	-	

Quels sont les facteurs explicatifs de ces mutations incomplètes qui que peu ou pas du tout susceptibles de permettre une concentration de tations agricoles ?

2 - Les facteurs de mobilité incomplète

La pratique de la double activité est matériallement possible conversion se réalise à proximité ou à courte distance des exploit d'origine. Ceci est l'une des raisons pour lesquelles la mobilité in est spécialement fréquente dans notre population d'ouvriers d'usine (les mutants étudiés en Belgique. Mais l'absence de migration lointaine elle seulement le maintien de l'activité d'exploitant ou la volonté d'ver cepte activité explique-t-elle l'absence de migration lointaine déterminer, il faut rechercher quels objectifs poursuivent les exploimutants lorsqu'ils prennent la décision de rester titulaires d'une exploitants lorsqu'ils prennent la décision de rester titulaires d'une explositants lorsqu'ils prennent la décision de rester titulaires d'une explositants de la courte de la décision de rester titulaires d'une explositants lorsqu'ils prennent la décision de rester titulaires d'une explositant de la courte de la co

Selon l'analyse précédente, l'insuffisance du revenu agrice tue le motif le plus fréquant du gransfert professionnel. Dans l'enc tive aux mutants de Bretagne passés par l'A.M.P.R.A. un tel motif est souvent invoqué par ceux qui sont devenus cuvriers-paysans que par le mutants. On sait aussi que la plupart des exploitants mobiles ne suiv de formation de conversion et sont conduits de ce fait à occuper hors l'agriculture les emplois les moins bien rémunérés. Dès lors, ces mut sont-ils pas incités à adjoindre à leur emploi principal une activité daire d'exploitant qui constituera une source accessoire de revenus cette fois encore, le comportement des chefs d'exploitation mobiles eminé à la fois par des motifs économiques et par d'autres motifs.

a - L'insuffisance des salaires non agricoles

Les ouvriers-paysans des enquêtes faites en Bretagne sont p tous mariés, et la fréquence des ménages ayant à charge 3 enfants et plus élevée chez eux que dans les cas de mobilité complète (56.1 % co 48,2 % dans la population des mutants passés par l'A.M.P.R.A., 30,4 % 25,8 % dans celle des mutants des Côtes du Nord, 42,8 % dans celle de d'usine). Dans les Côtes du Nord, ce sont les mutants qui ont entre 3 ans qui sont le plus souvent ouvriers-paysans; ce sont également eux plus que les jeunes ou les vieux, ont une charge familiale en moyenne importante. Ceci a pu conduire à rechercher des ressources de complém l'exercice d'une activité agricole par les mutants eux-mêmes et par lépouses fournit de telles ressources. On constate de fait que chez le des ouvriers-paysans le taux d'activité est élevé (75,8 % dans l'enqui des mutants passés par l'A.M.P.R.A., 89,8 % dans les enquêtes sur les d'usine), leur emploi étant généralement agricole.

Quant au niveau des salaires obtenus hors de l'agriculture pouvriers paysans, il dépend en partie de leur qualification. Or, la que totalité des ouvriers d'usine étudiés n'étaient pas qualifiés; il en de même en Belgique (8,p. 56). Parmi les mutants passés par l'A.M.P.R. proportion de ceux qui au moment des interviews, sont exploitants non est plus élevée chez ceux qui sont restés exploitants à temps partiel contre 35.0 %). Mais dans cette dernière population, les salaires obte par les ouvriers paysans sont presque aussi souvent de même niveau que des autres mutants (moins de 900 F par mois dans 67,6% des cas contre des cas), la durée hebdomadaire du travail étant un peu plus souvent à 50 heures chui les premiers (37.8 % contre 35.5 %).

Ainsi l'exercice d'une activité accondaire de chef d'explois constitue un moyen d'accroître le niveau de vie des ménages qui ont le d'enfants, le travail de l'épouse s'ajoutant à la double activité du coménage. Ce niveau de vie doit être apprécié en fonction du montant des ces disponibles par tête à un moment donné et aussi en fonction du des stabilité de ces ressources. La seconde activité du mutant et le traval'épouse permettent de compenser en partie les pertes éventuelles de a non agricole consécutives suit aux grèves, soit aux réductions d'horai aux licenciements auxquels se trouvent particulièrement exposés les trleurs non qualifiés (1).

Si les revenus exercent un tel rôle dans la pratique de la mincomplète, il est logique que les mutants passés par l'A.M.P.R.A. devi moins souvent ouvriers-paysans que les autres mutants puisqu'une minor seulement d'entre eux sont ouvriers non qualifiés (37.5 %). Mais dans la conservation d'une activité d'exploitant a été déconseillée aux mut

Saulte como de ?

⁽¹⁾ Voir sur ce point la référence 18 p. 176-179

comme contraine à l'objectif de restructuration des exploitations que le F.A.S.A.S.A. (1).

D'autres facteurs encore interviennent pour déterminer que de mobilité incomplète dans une population donnée d'exploitent L'enquête belge le fait apparaître si la recherche du gain accessoir que dans environ 3 cas sur 4 (74 %) le maintien d'une activité d'exp d'autres motifs sont invoqués, en particulier l'occupation et les le (17 %) (8 p. 48).

b - Autres facteurs

Nous retrouvons ici les satisfactions non monétaires retire travail de la terre, spécialement par les propriétaires-exploitants. priété du fonds de terre permet aussi de se maintenir sur l'exploita précédemment occupée alors qu'une telle possibilité n'existe pas pour fermiers quand ils ont été directement ou indirectement évincés et i été souligné que de telles évictions expliquent la mobilité des fermi dans quelques cas.

Selon les faits observés en Bretagne, la proportion de ceu après la mutation, sont ouvriers-paysans est plus élevée chez les prores que chez les fermiers: 45 % contre 14 % pour les mutants candidations de la moterna de la mutation de ceu les fermiers : 45 % contre 62.6 % pour les mutants des ceu les mutants des ceu les des ceu exemple le mode de faire valoir avant la mutation souvent imprécisé; 73.5 % contre 69.1 % pour les ouvriers d'unine. comme sur 100 ouvriers paysans, plus de la moitié étaient fermiers au transfert professionnel, les facteurs liés à la propriété ne constitu qu'une catégorie des déterminants de la mobilité incomplète.

⁽¹⁾ Les responsables départementaux des services de l'A.M.P.R.A. ont souvent d'anciens syndicalistes du C.N.J.A. On connaît l'hostilité qui feste cette centrale à l'égard des ouvriers paysans quant à la nouvel règlementation de l'aide aux mutations professionnelles agricoles (dé 26 février 1969), elle dispose que les agriculteurs qui en bénéficien peuvent conserver au maximum qu'une superdicie pondérée de un hectare

La conservation d'une activité secondaire d'exploitant man parfois l'attachement à une activité et l'enracinement des propriéts ploitants, mais se trouve le plus souvent liée à l'insuffisance des non agricoles. Les anciens aides-familiaux et les anciens salatiés s deviennent ouvriers-paysans beaucoup moins souvent que les anciens d'exploitation parce qu'ils ne disposent pas avant la mutation d'un de terre ni d'un capital d'exploitation, et parce qu'étant jeunes et taires, ils ont moins besoin d'une source accessoire de revenus et a moins le métier de la terre.

Compte tenu des objectifs poursuivis dans la conservation activité d'exploitant, est-il; probable qu'un tel maintien dure au-de la période transitoire du changement de métier ?

3 - La mobilité incomplète n'est-elle que provisoire ?

Les opinions sur ce point divergent et nos données ne perm pas d'avancer une réponse sûre car elles ne portent que sur des muta n'ont changé d'emploi principal que depuis un nombre restréent d'ann notre connaissance, aucune observation sur l'évolution de longue dur n'a été faite -(1).

Dans les enquêtes réalisées en Bretagne, quelques indices montrer que la conservation d'une activité d'exploitant à titre secon est le plus souvent appelée à durer au-delà de la période transitoir changement de métier. Ainsi les ouvriers-paysans sont plus souvent par des terres qu'ils exploitent après la mutation qu'auparavant. Alors es surface occupée par les ouvriers-paysans qui ont été candidats à l'ai F.A.S.A.S.A. a diminué de 18,5 % à la suite du changement principal, face appropriée s'est accrue de 11,5 %. Dans cette même population, vriers-paysans, contrairement aux autres mutants, ont le plus souvent la totalité de leur matériel. Quant aux ouvriers d'usine qui ont réal mobilité incomplète, à peu près le 1/5e (11 sur 57) ont acheté du mai depuis leur entrée dans les établissements étudiés. Enfin ces dernier

⁽¹⁾ L'auteur de l'enquête belge soulève seulement la question de savo double activité est provisoire ou durable (8, p. 86). Quant à la synthement de l'évolution de l'emploi agricole dans les pays de la C.E.E., contente aussi d'évoquer le problème (6, p. 39). Enfin les résultats de consacrées à l'agriculture à temps partiel ne sont pas nécessairement pour les seuls mutants agricoles qui deviennent ouvriers-paysans.

interrogés sur leur intention de rester dans l'avenir chefs d'exploi ont déclaré dans 4 cas sur 5 souhaiter le demeurer.

La libération des exploitations ou d'une partie des terres moins temporairement retardée. L'est-elle jusqu'à la cessation total vité, auquel cas l'intérêt du transfert professionnel des exploitant isé faible du point de vue de la restructuration des exploitations? vité secondaire de chef d'exploitation constitue un facteur durable té d'emploi et de revenu, et le type de loisir que représente pour que telle activité peut être désiré jusqu'à un âge avancé. Mais lors l'âge augmente, les charges familiales et donc le besoin d'une double diminuent, et l'alternance d'activité devient davantage une source de ge. Il est donc probable que dans la longue durée une évolution se peurs une extensification de la production ou une réduction des surfapées, conformément aux tendances amoraées dès après la mutation prof le. Dans l'exemple des ouvriers-paysans qui avaient été candidats à du F.A.S.A.S.A., à une diminution de surface de 18,5 % a déjà corres une réduction de cheptel laitier de 37 %.

Au moins dans le moyen terme, la mobilité professionnelle chefs d'exploitation n'entraîne pas toujours la libération des explo ou celle des terres. De plus les exploitations ou les terres libérée suite des transferts n'alimentent pas nécessairement un processus de tration des exploitations. L'éventuelité d'une telle concentration de l'état de la pression démographique agricole. Cette pression dém que reste-t-elle encore maintenant d'un niveau tel qu'un faible degrament de concentration est atteint lorsque les exploitations sont lib

Les faits suivants ont été observés en Bretagne, où les ef de travailleurs agricoles sont encore nombreux, dans l'exemple des me candidats à l'aide du F.A.S.A.S.A. Sur 100 hectares occupés par ce avant les transferts professionnels, 9 sont encore exploités par eux les transferts, 58,6 constituent encore des unités autonomes de prod dont la surface ne s'est pas accrue, 50 ont été adjoints à des explodont la superficie a été ainsi augmentée, et enfin 2,4 ne sont plus

pour la production agricole. Sur 100 exploitations initiales, 17,3 se encore exploitées par les mutants, 31,2 sont restées des unités autor de production dont la surface ne s'est pas accrue, 49,4 ont été absord d'autres exploitations dont la superficie a été augmentée, et enfin a sont plus des unités de production agricole. Comme quelques mutants que autre exploitation après avoir libéré la leur, le rapport solde a exploitations disparues/exploitations libérées s'établit à 61,6. Ains sultat recherché au têtre du F.A.S.A.S.A. est en grande obtien puisque plupart des mutants ont libéré leur exploitation et que les exploitations libérées ont dens plus de la moitié des cas contribué à un production (1).

Mais comme très rares ont été jusqu'à présent les exploits ont muté en bénéficiant des aides du F.A.S.A.S.A., cet organisme a tri contribué à faire évoluer les structures des exploitations agricoles voie de la mobilité professionnelle des chefs d'exploitation. D'aille semble que l'A.M.P.R.A. ait eu pour souci essentiel d'éviter "l'époné elle s'était donnée pour mission d'informer les personnes sous-employ l'agriculture sur les possibilités générales de reconversion profess; dans les secteurs para-agricoles et extrafagricole, en veillant à évi plus possible les dépaysements et à ne pas priver l'agriculture des (futurs exploitants et salariés nécessaires à son évolution" (2) Par l'aide à la mutation professionnelle n'a été le plus souvent accordée présent aux chefs d'exploitation que lorsque leur surface était infér aux superficies dites de référence. C'était ainsi limiter le potentie concentration des surfaces alors que le but explicitement assigné au est l'accélération (pendant une période de douge années) de la restru des unités de production agricole. Les superficies de référence étant faibles là où la pression démographique est la plus forte, le potent concentration se trouvait plus limité là où les structures de product

⁽¹⁾ Cette observation n'implique pas que soit considéré comme satisfarythme actuel de restructuration des exploitations

⁽²⁾ Selon la note d'orientation du conseil d'administration de l'A.M. a déjà été citée.

avaient le plus besoin de s'agrandir (1) ; il était par exemple plus aux exploitants de l'Aisne qu'à deux du Morbihan d'obtenir l'aide des publics (2).

Aucune statistique ne permet de répartir les libérations d'
tions survenues au cours d'une période donnée selon les évènements de
ques et professionnels auxquels ces libérations sont liées : décès, r
changements de statut professionnel à l'intérieur de l'agriculture, m
professionnelle, émigration hors du territpire considéré. Mais il est
que la mobilité professionnelle des exploitants agricoles n'a joué ju
sent qu'un rôle négligeable comme facteur d'accélération de la concen
des exploitations puisqu'elle est restée rare, qu'elle a été surtout
de petits exploitants et qu'elle a été le plus souvent incomplète. El
plutôt pour effet de contribuer à l'extension du sous-secteur agricole
ploitations dites à temps partiel.

Même lorsque les transferts des travailleurs considérés ne gnent pas d'une libération immédiate et d'une disparition de leurs ex tions, ils exercent un effet bénéfique d'un strict point de vue agric puisqu'ils font diminuer le nombre d'exploitants pauvres. Mais l'amplitel résultat n'est qu'à la mesure d'une faible intensité de mutations

⁽¹⁾ La nouvelle règlementation de l'aide aux mutations professionnelle (décret du 28 février 1969) a supprimé les conditions restrictives de dans les sones à économie rurale dominante.

⁽²⁾ Les superficies de référence varient entre 11 ha et 40 ha dans les régions agricoles naturelles de l'Aisne mais ne sont que de 9 et 10 ha régions agricoles du Morbihan. Source : Journal Officiel du 17 juillet p. 6 163 et 6 183.

CONCLUSION

L'inertie professionnelle relative des chefs d'exploitation apparaît comme une illustration typique des résistances psycho-sociole qui ralentissent la croissance et le développement économiques. Les obprincipaux à une mobilité moins rare ne résident pas dans une insuffic offres d'emplois non agricoles, ni dans une inégale répartition géograde ces emplois, ni dans une trop faible capacité d'accueil des centres mation de conversion. Les explications essentielles se trouvent dans l'itudes à occuper des emplois non agricoles et plus encore dans le sysvaleurs des travailleurs concernés.

Ceci vient appuyer davantage l'idée avancée par ailleurs (18 selon laquelle, au cours du développement économique, l'agriculture n' seulement un secteur mû, résiduel. Il ne s'agit pas de sous-évaluer le des facteurs exogènes dans l'évolution de l'agriculture, mais l'amalys comportements d'emploi des chefs d'exploitation montre qu'à trop insis ces facteurs, on se condamne à mal comprendre les mécanismes de cette

Compte tenu des aspirations des exploitants en matière d'emp pouvoirs publics ont peu de moyens d'action pour faire changer l'ordre grandeur de leur mobilité; sur ce point noss rejoignons en partie les clusions de l'enquête anglaise (10 p. 285). Il est difficile aussi d'o que les mutations professionnelles des exploitants devienment phus souv complètes, car si la formation de conversion constitue indirectement u de mobilité incomplète, peu d'exploitants mutants acceptent de faire u pour apprendre un nouveau métier. Il résulte de ceci qu'à l'âge des st en mouvement, il n'est guère possible d'assurer une restructuration de tations agricoles dans des délais rapides.

Mais la marge d'intervention de l'Etat sur le rythme des tra professionnels des exploitants agricoles n'est pas nulle, tant est gra chez ces travailleurs l'ignorênce des possibilités et des conditions d ploi. Cette ignorance engendre des préjugés contre des métiers tels qu du bâtiment ou des mythes relatifs au chômage. D'un autre point de vue l'accession des exploitations à la propriété de leur fonds de terre se favorisée par une aide financière des pouvoirs publics, il faut être que le statut professionnel de chef d'exploitation et spécialement le de propriétaire-exploitant constituent des facteurs de cristallisation sionnelle.

La planification française a pour rôle de rationaliser les i tions de l'Etat et aussi de réduire les résistances psycho-sociologique changement. On peut douter que l'institution du Plan ait contribué jus présent à modifier l'état d'esprit des exploitants agricoles quant aux fierts professionnels. En tout état de cause, un résultat dans ce domai peut apparaître que dans la longue période car la mentalité actuelle t de très lointaines origines dans l'histoire rurale.

RESUME

L'adaptation de l'agriculture à la croissance économique ne se réaliser qu'imparfaitement si un certain nombre d'agriculteurs exc font preuve d'insuffisance de mobilité professionnelle. Une telle ine n'existe-t-elle pas chez les chefs d'exploitation agricole bien que c soient souvent pauvres dans de nombreuses régions ? Le déterminer imp d'examiner pour quels motifs les exploitants changent ou ne changent ploi, d'analyser leurs comportements lorsque des emplois non agricole offerts dans leur région d'erigine : En outre les exploitants mutants rent-ils en fait leurs exploitations ?

Les faits en ces matières dans la mesure où oils sont connuissent le plus souvent que sur un plan local; deux enquistes ont été fait exemple en Bretagne en 1968 et 1969 pour des exploitants qui ont vhang ploi au cours des années récentes. Le rapprochement de diverses source françaises et étrangères, permet néanmoins de faire apparaître certain gularités: la mobilité réelle et potentielle des exploitants est rare toutes circonstances et les changements d'emploi restent souvent incom les mutants ayant tendance à use maintenir à titre secondaire sur leur tation; l'immobilité est surbout d'ordre volontaire.

Caractériser la rareté des transferts professionnels des exp permet d'en orienter la recherche de l'emplication. Si le taux de mobi (ou proportion d'exploitants mutants) est faible dans l'ensemble de la tion des chefsd'exploitation, il varie selon l'âge des travailbeurs co rés et selon la surface et le mode de faire-valoir des exploitations. Quence des transferts diminue avec l'âge et quel que soit l'âge, elle rare dans les plus grandes catégories de surface et chez les propriéta exploitants. En outre, il a été spécifié en France que l'ordre de gran de la mobilité n'est pas modifié lorsque l'offre d'emplois nor/agricole s'accroît dans les régions qui connaissent un sous-emploi de sous-déve mais par ailleurs, la proximité de l'emploi de conversion apparaît co condition de réalisation du transfert. L'inertie relative subsiste en alors même les pouvoirs publics organisent et financent une formation conversion. Au cours de la période récente, 150 exploitants agricoles ment sont entrés chaque année dans les centres de F.P.A., et cet effe pratiquement nul dans de nombreuses régions. Cette situation ne s'est fiée depuis que le F.A.S.A.S.A. accorde une aide spéciale à la format conversion. Cependant une telle formation prépare à des métiers quali du bâtiment pour lesquels on observe une pénurie chronique de main-d'y compris dans les régions qui, comme la Bretagne, ont encore un grande petits exploitants jeunes et pauvres.

Quelles sont les raisons de ces comportements des chefs d'et tion ? Toutes les enquêtes faites en France ou dans les pays de l'O.C révèlent que ceux qui changent d'emploi le font dans au moins la moit; cas parce que leur faible surface les condamnait au paupérisme et les obtienment effectivement des revenus plus élevés hors de l'agriculture quoi dès lors les exploitants immobiles ne changent-ils pas d'emploi qu'ils n'ont dans l'agriculture que de faiblez ressources d'activité ils sont inaptes à exercer un grand nombre de métiers non agricoles à manque de formation générale et technique et à cause de leur âge élevé souvent, ils aiment la profession d'agriculteur et ne souhaitent pas l'est attachement à l'agriculture est entretenu par une ignorance des potés de réemploi, par l'assurance d'avoir un revenu total minimum, par financière accordée à l'accession à la propriété des terres exploitées certain nombre de changements d'emploi ne surviennent que parce qu'ils liés à motifs contraignants (raisons de santé, motifs liés au fermage)

Ainsi les obstacles principaux à une mobilité moins rare ne pas dans une insuffisance des offres d'emplois non agricoles, ni dans inégale répartition géographique de ces emplois, ni dans une trop faib cité d'accueil des centres de formation de conversion. Les explication tielles se trauvent dans les inaptitudes à occuper des emplois non agret plus encore dans le système de valeurs des travailleurs concernés.

Si très peu d'exploitants agricoles changent d'emploi, qua font ils ne réalisent souvent qu'une mobilité incomplète. Selon les d'enquête faites en Bretagne et en Belgique plus de la moitié des ex tions ne se trouvent pas libérées par leurs titulaires lors des transprofessionnels (63,2 % dans les Côtes du Nord, 72 % en Belgique). Ma les mutants qui deviennent ainsi ouvrirs-paysans réduisent leur surfienviron le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'environ le

Puisqu'elle est rare, qu'elle est surtout le fait de petititants et qu'elle est souvent incomplète (et cela pas seulement durant riode transitoire du changement d'emploi), la mobilité professionnel exploitants ne joue qu'un rôle négligeable comme facteur d'accélératiconcentration des exploitations agricoles. Comme très peu d'exploitant changé d'emploi en bénéficiant des aides du F.A.S.A.S.A., cet organistrès peu contribué jusqu'à présent à faire évoluer les structures des tations agricoles par la voie de la mobilité professionnelle, bien que bénéficiaires réalisent le plus souvent une mobilité complète (81,5 % cas en Bretagne), la formation de conversion leur permettant d'occuper emplois qualifiés donc mieux rémunérés.

Même lorsque les transferts des travailleurs considérés ne pagnent pas d'un processus de concentration des unités de production ils exercent un effet bénéfique puisqu'ils font diminuer le nombre d'tants pauvres. Mais l'ampleur d'un tel résultat n'est qu'à la mesure faible intensité de mutations.

Compte tenu de la nature des facteurs qui déterminent l'ince professionnelle relative des chefs d'exploitation, les pouvoirs publi peu de moyens d'action pour faire changer l'ordre de grandeur de la s de ces travailleurs. Une autre vérification majeure faite dans cette est que l'agriculture n'est pas seulement un secteur mû, résiduel, que loppement agricole et général est freinë par des facteurs interne les résistances psycho-sociologiques au changement d'en que manifestent les exploitants agricàles. culture

- Références bibliegraphiques -

- (1) BARIOU J.Y., La mebilité professionnelle et géographique des je culteurs du Domfrontais (Orne), Centre des Jeunes teurs de 1'Orne et C.N.A.S.E.A. - Direction Région Rennes, 1968, 28 p.
- (2) BASTIDE H. et GIRARD A., Niveau de vie, emploi et croissance de tion Une enquête auprès du public, Population, o 1962, n° 4 p. 645-682
- (3) BASTIDE H. et GIRARD A., Les tendances démographiques en France titudes de la population, Population janv. févr. 19 pp. 9-50
- (4) BERGMANN D.R. et GERVAIS M., Les effets possibles à moyen terme grès techniques sur l'agriculture française, INRA, janvier 1968, 13 p.
- (5) BRUN A; (en collaboration avec LAURENT C.), Perspectives de rem des chefs d'exploitation agricole d'après l'enquête de 1963, INRA et SCEES du Ministère de l'Agricultur 1967, 82 p.
- (6) C.E.E., L'emploi agricole dans les pays de la C.E.E., TII Evoluperspectives, collection Etudes, série politique se n° 8, Bruxelles 1964, 51 p.
- (7) DAUCE P. et JEGOUZO G. La mobilité professionnelle des chefs d'agricole bretons, INRA, Station d'Economie Rurale o sept 1969, 81 p.
- (8) EVERAET H., De afvèceting der bedrijfshoofden uit de landbouw, (8) voor landelijk sociologisch onderzoek, Leuven, 1964
- (9) FAISAN M., Candidats et stagiaires F.P.A. d'origine rurale, Docu (revue intérieure des services psychotechniques de pp. 115-157
- (10) GASSON 3, ROccupational immobility of small farmers, Journal of A Economics, vol xx n° 2 mai 1969, pp. 279-288
- (11) GERAUD J. et SPITZER G., Le moral des agriculteurs, Revue França Sociologie, vol. VI n° spécial de 1965, pp. 2-15
- (12) HEADY E.O. et alips, Interdépendance between the farm business a farm household with implications on Economic efficience Research bulletin n° 398, juin 1953, Ames Ιονα, ρρ
- (13) HILL H.D., Characteristics of the farmers leaving agriculture in Country, Journal of Farm Economics, mai 1962, pp. 4
- (14) INSEE, Enquête sur l'emploi de mai 1951, Supplément du bulletin de statistique, avril-juin 1953, pp. 1-32
- (15) JEGOUZO G., le changement de profession des travailleurs agricol les facteurs d'inertie, Bulletin de conjoncture Rég (Rennes), n° 4 de 1965, pp. 257-263.

- (16) JEGOUZO G. et BERTRAND Y., Une enquête relative à certaines ind socio-économiques d'une implantation industrielle ré milieu rural (région de Rennes), Station d'Economie de Rennes (INRA) et CREFE, décembre 1967, 145 p.
- (17) JEGOUZO G. Effets exercés sur l'agriculture par des implantation agricoles et alimentaires, Bulletin de conjoncture r (Rennes), n°3 de 1968, 28 p.
- (18) JEGOUZO G. Les disparités régionales de la mobilité professionn agriculteurs, Thèse de doctorat de sciences économiq Rennes, déc. 1968, 158 p.
- (19) LAURENT C. Premiers résultats de l'enquête au 1/10e pour les st agricoles en 1963, Statistique agricole, supplément Etudes n° 5, Juin 1965
- (20) LAURENT C. L'évolution de la population active agricole, Econom n° 79 80, 1er et 2e trimestres 1969, pp. 215-234.
- (21) MILHAU J. et MONTAGNE R. L'agriculture aujourd'hui et demain, Pa 1961, 378 p.
- (22) PRADERIE M. et L'ASSAGEZ M. La mobilité professionnelle en France 1959 et 1964, Etudes et Conjoncture, octobre 1966.